



UNEP

**Programme des  
Nations Unies pour  
l'Environnement**

Distr.  
LIMITEE

UNEP (DEC)/CAR IG. 19/INF.5  
Juin 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

Treizième réunion du Comité de direction du  
Plan d'Action pour le Programme pour l'environnement des Caraïbes  
et Réunion spéciale du bureau des Parties contractantes de la  
Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes

San José, Costa Rica, du 9 au 13 juillet 2001

**Réseau International d'Action pour les  
Récifs Coralliens (ICRAN):  
une association mondiale pour les récifs  
coralliens**

**Un compte rendu**

## **Réseau International d'Action pour les Récifs coralliens (ICRAN): une association mondiale pour les récifs coralliens**

### **1. INTRODUCTION**

Le **Réseau International d'action pour les récifs coralliens (ICRAN)** : *une Association mondiale pour les récifs coralliens* est le résultat d'un effort de collaboration, visant à stopper la tendance à la dégradation des récifs coralliens de part le monde et à maintenir la biodiversité, la santé et la productivité des récifs coralliens et des écosystèmes associés. Il s'agit d'une contribution du PNUE, entre autre, pour la mise en place d'un cadre pour l'Action de l'initiative mondiale pour les récifs coralliens (ICRI), *esquisse consentie internationalement pour la conservation des récifs coralliens*. Un plan stratégique a été développé au sein de l'ICRI. *Ce projet mettra en place les éléments sélectionnés de ce Plan d'action stratégique et attirera d'autres donateurs pour mettre en œuvre des éléments complémentaires au plan.*

L'ICRI a été lancé en 1994 pour palier le déclin rapide des récifs coralliens. Il s'agit d'une association entre les gouvernements, les ONG, et les organisations comme le PNUE, le Centre mondial de la pêche (ICLARM) et la Banque mondiale. L'ICRI a ensuite été soutenu par la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention Ramsar sur les terres humides d'importance mondiale, la Commission sur le développement durable (CSD), le PNUE et la Commission océanographique intergouvernementale (IOC de l' UNESCO).

En 1995 la région des Caraïbes a élaboré son Agenda régional pour l'Action dans le cadre de l'ICRI et désigné le Programme pour l'environnement des Caraïbes du PNUE (PEC-PNUE) comme correspondant régional et assistant de la mise en œuvre du processus de l'ICRI. Depuis lors de nombreuses activités ont été mises en œuvre au niveau national, sub-régional et régional par les diverses organisations et programmes, y compris le PEC-PNUE, il en a résulté une plus grande attention accordée aux questions des récifs coralliens bien que le niveau requis ne soit pas encore atteint.

Grâce à l'ICRAN un ensemble d'activités liées et complémentaires sera mis en œuvre pour permettre la prolifération des bonnes pratiques pour la gestion et la préservation des récifs coralliens, ceci constituera également l'établissement du Cadre pour l'action de l'initiative internationale pour les récifs coralliens. Les Programmes maritimes régionaux joueront un rôle essentiel pour la pratique de l'action de la conservation pour protéger et gérer les écosystèmes des récifs coralliens ciblés. Ceci sera combiné avec une évaluation et des éléments d'information pour renforcer la gestion efficace de l'action des hommes et leur impact sur les récifs coralliens.

La phase d'action de l'ICRAN devrait durer quatre ans, de juin 2001 à mai 2005, avec un coût total pour le projet de 14,1 millions de dollars américains, essentiellement financé par les Fonds des Nations Unies. *Ce projet doit être mis en œuvre par le PNUE en association avec, entre autres :*

- *Le Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens (GCRMN)*

- *L'Alliance pour les récifs coralliens (CORAL)/le Réseau d'information international sur les récifs coralliens (ICRIN)*
- *Le centre mondial des poissons (ICLARM)*
- *Le secrétariat de l'Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI)*
- *L'Institut des ressources mondiales (WRI),*

***Renverser le déclin des récifs coralliens grâce à la prolifération dans le monde entier de meilleures pratiques***

## **2. BUTS et OBJECTIFS**

Grâce aux Mers régionales, l'ICRAN établira un réseau mondial de sites de démonstration fonctionnant activement pour la gestion côtière intégrée et les zones marines protégées pour encourager les bonnes pratiques de gestion avec une implication totale des communautés locales. L'ICRAN vise à utiliser l'expérience des sites de démonstration pour adopter des approches réussies pour les zones et les communautés ciblées supplémentaires. Les sites de démonstration seront des instruments des activités de renforcement des capacités dans chaque région. Ces activités sont divisées suivant les trois groupes suivants :

- ***Action de gestion- Sites de démonstration du réseau mondial*** : inclure les sites de démonstration fonctionnant activement pour encourager les meilleures pratiques de gestion avec une implication totale des communautés.
- ***Communication et activités de sensibilisation*** : inclure une campagne mondiale de sensibilisation adaptée aux besoins de chaque région.
- ***Évaluation des activités et diffusion de l'information*** : inclure les études de risques sur les récifs régionaux par le WRI, en support au GCRMN pour le contrôle et l'évaluation des récifs coralliens, la cartographie des récifs coralliens et l'évaluation des zones marines protégées grâce au PNUE-WCMC. L'évaluation des activités grâce à l'ICLARM comprend l'amélioration de ReefBase, des analyses de pêcheries du corail et de marée culture, la valeur économique des zones de récifs coralliens et les analyses des politiques ainsi que les analyses des relations biologiques entre les récifs.

***Le résultat attendu*** de la mise en œuvre complète des projets ICRAN ***est le lancement de l'ICRAN en tant que cadre long terme et durable pour le lancement stratégique de la mise en œuvre du Cadre pour l'action de l'ICRI, conduisant aux résultats suivants*** :

- Un nombre croissant de communautés locales dans les principales régions du monde avec des récifs appliquent avec succès des pratiques de gestion et de conservation ;
- Les groupes d'intérêt locaux participent activement aux décisions ;
- Plusieurs sites témoins de bonnes pratiques de gestion et de protection encouragent leur reproduction ;
- Des professionnels aident à améliorer la gestion des côtes ;
- L'aide pour la protection des récifs est renforcée au sein du public ;
- Les informations de base pour une action sur les récifs coralliens sont consolidées et amplifiées ;
- Identification et évaluation systématique et mise à jour des priorités d'action sur le récif ;
- Une base pour le financement de la conservation des récifs coralliens est fermement établie grâce au support du secteur privé.

✓ *Des actions concertées et intégrées parmi les partenaires dans un esprit de liens et de complémentarité*

### 3. ACTIVITÉS RÉGIONALES

La région des Caraïbes et l'Est de l'Afrique ont été sélectionnées comme objectifs prioritaires immédiats pour les années 1 et 2 de l'ICRAN. La région des Caraïbes a bénéficié, grâce à sa participation active au processus de l'ICRI, d'une série d'occasions prioritaires pour les sites de démonstration, d'un groupe de moniteurs formés à la gestion des zones marines protégées et de moyens d'identification des sites candidats et des communautés cibles. Dans la phase de démarrage, la région des Caraïbes a soigneusement sélectionné les sites de démonstration pour une ou plusieurs bonne pratique ainsi que les sites cibles potentiels nécessitant une meilleure gestion. La condition requise pour qu'un site soit en démonstration est qu'il fournisse un bon exemple de fonctionnement de gestion efficace traitant une ou plusieurs questions. Les sites cibles devraient par la suite posséder une gestion claire identifiée et potentielle pour avoir appliqué les leçons tirées de l'expérience des sites de démonstration avec des problèmes similaires et gérés avec succès. L'Annexe 1 comprend un ensemble de critères considérés pour la sélection des sites de démonstration.

Bien qu'il y ait plus de 300 zones marines côtières protégées déclarées ou établies dans la région des Caraïbes, environ 70% sont seulement partiellement gérées (ou pas gérées du tout) et elles n'atteignent pas les objectifs de conservation pour lesquels elles ont été établies. Les problèmes courants qui affectent les pratiques de gestion actuellement faibles ou inexistantes sont :

- un manque de financement durable ;
- des pratiques touristiques et de pêche non durables ;
- un manque de formation stratégique et ciblé et une participation faible de la communauté à la planification et à la mise en œuvre des étapes d'intervention de la gestion ;
- un manque d'engagement de la part des décideurs dans les secteurs privés et gouvernementaux ;
- un manque de surveillance continue de l'état des récifs ;
- un manque de sensibilisation ciblée et un manque, comme causes sous-jacentes, d'alternatives et de moyens d'existence diversifiés.

Dans ce contexte, on s'attend à ce que les activités développées pour la région des Caraïbes dans le cadre de l'ICRAN correspondent bien au besoin de zones marines et côtières protégées partiellement gérées ou non. Les activités de l'ICRAN seront mises en œuvre en collaboration avec le réseau existant des zones marines protégées (CaMPAM), les initiatives régionales et les réseaux comme l'Action des Caraïbes pour le Tourisme Durable (CAST), le Programme de Gestion des Ressources Piscicoles des Caraïbes (CFRAMP) et l'Institut de pêcheries des Caraïbes et du Golf (GCFI). On espère la participation des initiatives concernées comme le projet CPACC d'adaptation au changement de climat et le Programme environnemental pour la région des Caraïbes (CREP) ainsi que les partenaires gouvernementaux et régionaux comme l'IUCN et The Nature Conservancy (TNC) et les ONG locales.

Un élément essentiel pour atteindre un ensemble d'objectifs spécifiques et réalistes pour les projets est de mobiliser des ressources supplémentaires, en particulier de la part du secteur non-gouvernemental. L'ICRAN est déterminé à devenir auto-suffisant à la fin du projet, en 2005, et ceci générera des bénéfices importants mais non quantifiés pour les communautés locales et les écosystèmes des récifs coralliens. Afin d'optimiser les ressources et d'augmenter l'impact positif des activités, les ressources seront

canalisées grâce à l'avancée des activités nationales, sub-régionales et régionales avec des objectifs similaires, comme le Fonds des petites donations du PNUE pour les zones marines protégées de sa région, la proposition PNUE /UNDP au GEF sur la conservation de la biodiversité marine (en préparation) et le Mesoamerican Barrier Reef Initiative (un projet Banque mondiale /WWF GEF) ainsi que les initiatives des organisations mentionnées ci-dessus.

✓ *Travailler sur le terrain avec les communautés locales et les partenaires en fournissant des approches alternatives et en renforçant les compétences*

*Les composantes complémentaires du projet dans la région des Grandes Caraïbes sont les suivantes:*

### **3.1 Sites de démonstration et sites cibles**

L'aide sera accordée aux sites de démonstration ayant des activités stratégiques pour renforcer leur capacité de façon adéquate, ainsi qu'à ceux développant des activités pour les sites cibles potentiels et les communautés nécessitant de l'aide et de l'expérience pour améliorer leurs pratiques. Pour les communautés cibles les activités spécifiques et le support nécessaires devront être conduites en se basant sur les connaissances du PEC-PNUE et sur des consultations avec les partenaires et les ONG concernées.

On s'attend à ce que des sites de démonstration supplémentaires se développent après la deuxième année d'application et ceci donnera, en fin de projet, un réseau fonctionnel de sites de démonstration.

#### **3.1.1 Dans la région des Caraïbes les sites de démonstration suivants ont été sélectionnés :**

- **Zone de gestion marine de la Soufrière (SMMA) à Ste. Lucie :** pour montrer une résolution de conflits réussie, l'efficacité des pratiques de zonage ainsi que la participation de la communauté dans la planification et la gestion ;
- **Le Parc marin de Hol Chan au Belize :** pour montrer une alternative réussie aux moyens d'existence des pêcheurs et leur implication dans la surveillance et le renforcement des règlements ;
- **Parc marin de Bonaire:** pour montrer un financement durable et une participation réussie du secteur privé (hôtellerie et organismes de plongée sous-marine) ;
- **Réserve de la biosphère de Si'an' Kan au Mexique :** pour montrer des pratiques réussies dans une zone protégée polyvalente avec à la fois du tourisme et des pêcheries.

#### **3.1.2 Les sites cibles avec des communautés pourraient comprendre :**

- Portland Bight et Négril, en Jamaïque
- Parque del Este, en République Dominicaine
- Los Roques, au Vénézuéla
- Providencia, en Colombie
- Le Parc marin de Bucoo et/ou de Speyside, à Tobago

L'aide aux Sites de démonstration et aux sites cibles pourrait comprendre une assistance pour les programmes afin de diminuer les pressions et développer une stratégie d'apports alternatifs : le développement de moyens d'existence alternatifs pourrait inclure par exemple des activités d'écotourisme et des cultures de mousses de mer dans les communautés cibles.

### 3.2 Programmes d'information et de communication

Le Réseau international d'information sur les récifs coralliens (ICRIN) de l'ICRI visera les éléments de communication et d'information. Étant donné qu'il est étroitement lié à tous les éléments de l'ICRAN, la montée de la sensibilisation du public bénéficiera aux buts et aux objectifs de l'ICRAN. L'ICRIN travaillera étroitement avec les « Mers Régionales » pour fournir des activités spécialement conçues pour répondre aux besoins dans chaque région et pour développer la sensibilisation du public en ce qui concerne les problèmes des récifs coralliens en partant de la base jusqu'aux décideurs. Les autres objectifs importants sont l'éveil du public au projet ICRAN, la sensibilisation aux problèmes de financement (y compris pour le public des pays développés).

*Les activités dans la région des Caraïbes comprendront :*

- La préparation avec WRI des Récifs en danger des Caraïbes : « récifs en Danger » est une carte basée sur les indicateurs de menaces pour les récifs coralliens du monde et a été développée par le WRI en collaboration avec l'ICLARM, le Centre de surveillance de la conservation du monde du PNUE (UNEP-WCMC) et le PNUE. « Récifs en danger » utilise le GIS pour dresser les facteurs de risque et créer des indicateurs basés sur la menace des récifs coralliens. Son objectif principal dans la région sera de développer une base intégrée d'informations comme premier pas vers une meilleure identification des causes de la dégradation des récifs. Le rapport de « Récifs en danger » fournira une information utile pour les interventions de gestion aux niveaux nationaux et internationaux.
- La valorisation des récifs coralliens et les analyses des lignes de conduite avec l'ICLARM : l'ICRAN comparera les sources d'information et identifiera les meilleures variables à utiliser pour estimer la valeur économique des récifs coralliens, à cause de la disparité des données valables sur les récifs coralliens qui soient disponibles et fiables. L'utilisation de ces mesures sera normalisée pour fournir des informations uniformes et fiables sur la contribution des récifs coralliens à l'économie et à la société. Une revue analytique sera organisée sur les politiques nationales pour la gestion durable et les politiques qui affectent les récifs de manière négative. On s'attend à ce que cette activité aboutisse à des recommandations pour des changements et des améliorations des politiques. Ces études fourniront des informations fondamentales importantes sur l'importance socio-économique et sur le potentiel de gestion concernant les récifs coralliens.
- Développer des activités de sensibilisation du public ciblées et efficaces (par exemple, matériels, campagnes) en collaboration avec CORAL/ICRIN pour accroître la sensibilisation du public et modifier l'influence, en particulier autour des communautés cibles, en utilisant les informations de « Récifs en danger », de GCRMN, de l'évaluation des coraux et des études d'analyses des lignes de conduite.
- Aider au programme du PNUE/PEC existant de formation des moniteurs sur tous les aspects de la gestion des Zones marines protégées (des cours régionaux pour les moniteurs et des activités locales pour les apprentis).

### 3.3 Évaluation et diffusion de l'information

Les activités d'évaluation de l'ICRAN et la diffusion de l'information sont destinées à *produire et rendre disponible les connaissances nécessaires pour donner plus de puissance aux décideurs* pour développer et mettre en œuvre des politiques pour la gestion durable des récifs coralliens. Une caractéristique importante de l'ICRAN au niveau mondial est de renforcer la capacité de collecter des données et de préparer des rapports cohérents et comparables sur les facteurs écologiques, socioéconomiques et de

gestion, du niveau local au niveau mondial. Les activités d'évaluation de l'ICRAN bénéficieront aux sites cibles et de démonstration et renforceront leur lien avec les initiatives mondiales et régionales.

*Les activités dans la région des Caraïbes comprendront :*

- Une surveillance standardisée à faible coût parmi tous les sites participants y compris la participation des Zones marines protégées dans GCRMN, CARICOMP, ReefBase, ReefCheck. L'ICRAN fournira une formation sur le tas pour renforcer la capacité des gouvernements et des communautés dans la surveillance de base des récifs coralliens et dans les techniques d'évaluation, ainsi qu'une aide à la gestion.
- L'ICLARM développera la capacité de ReefBase, une base de données mondiale sur les récifs coralliens pour fonctionner comme un système de support de la gestion des informations. ReefBase travaillera avec GCRMN et d'autres programmes de surveillance et de programmes de données de terrain il établira également un vaste index de base de données (mega-base de données).

#### **4. APPORTS GÉNÉRAUX DE L'ICRAN**

Les résultats attendus des trois catégories d'activités décrites ci-dessus sont :

##### **4.1 Action de gestion – des sites de démonstration du réseau mondial des sites :**

- Sites de démonstration ou exemples de bonnes pratiques de gestion pour les récifs coralliens et les écosystèmes liés fonctionnant comme des centres de formation dans chaque région participant.
- Sites cibles établis dans chaque région qui participe dans lesquelles les communautés locales ont appris des sites de démonstration et améliorer la gestion des récifs coralliens.
- Un réseau mondial de sites de démonstration fonctionnant activement avec une prolifération rapide de l'expérience et des connaissances pour les pratiques entre et au sein des régions.
- Les directives régionales adaptées, des recommandations et les études de cas pour les meilleures pratiques de gestion sur les Zones des récifs coralliens utilisées dans la formation sur le terrain.

##### **4.2 Communication et activités de sensibilisation:**

- Publications et moyens de communication locaux pour accroître la sensibilisation sur la valeur des récifs et le besoin d'une action universelle au sein des groupes d'intérêt et du grand public.
- Un large éventail de matériel d'information provenant d'un réseau de bases de données disponibles pour les ONG et les projets en cours.
- Les rapports et les données ICRAN publiés et largement disponibles sur l'Internet et les CD-ROM liés à ReefBase.
- Les bases de données sur les projets sur les récifs coralliens, les meilleures pratiques et les sources de financement signalées ou les liens avec le site web du forum de l'association ICRI.
- Les matériaux de formation concernés par la gestion côtière intégrée qui correspondent aux besoins des gestionnaires de récifs coralliens et des communautés côtières.

##### **4.3 Activités d'évaluation et diffusion de l'information :**

- programmes locaux établis au sein des gestionnaires côtiers et des communautés locales pour surveiller et évaluer les récifs coralliens et évaluer l'efficacité de la gestion.
- Un réseau de base de données volontairement disponibles pour supporter des rapports mieux informés sur l'état de base et les tendances des récifs coralliens et les écosystèmes associés.
- Rapports avec des recommandations spécifiques et accessibles pour la protection des zones clés des

- récifs coralliens ayant une diversité génétique d'importance internationale.
- Des rapports illustrés de grande qualité et des présentations géographiques présentant les résultats de l'évaluation des récifs coralliens.
  - L'évaluation de Récifs à risque sur les menaces des récifs coralliens, dans chacune des principales régions, y compris les rapports et les posters pour chacune. Une évaluation mondiale révisée de « Récifs en danger » sur les dangers sera largement disponible au cours de la quatrième année.
  - Les cartes des sites cibles et de démonstration et les zones plus vastes identifiées comme élément de Action de gestion de l'ICRAN.
  - Les cartes des récifs coralliens mondiaux, largement disponibles en format GIS.
  - Le Rapport thème des récifs coralliens pour l'Association de la Stratégie d'observation mondiale des récifs coralliens (IGOS).
  - Le rapport avec une analyse du rôle potentiel pour la protection des récifs coralliens de la Convention sur le patrimoine de l'humanité et les recommandations pour les sites des récifs appropriés pour la protection par cette convention.
  - Les rapports sur la valeur actuelle des opportunités durables futures pour les pêcheries et la mariculture basées sur les récifs coralliens dans les différentes régions.
  - Les rapports sur l'utilisation ou la non-utilisation des valeurs sur les récifs coralliens fournissant une information valable à la contribution des récifs coralliens à l'économie et aux sociétés.

## 5. PRINCIPAUX RÉSULTATS POUR LA RÉGION DES CARAÏBES

En combinaison avec le support d'information des partenaires de l'ICRAN et les composantes d'évaluation et de communication (voir ci-dessus), les résultats spécifiques anticipés des priorités des Caraïbes sont les suivantes :

- Un réseau actif et opérationnel des Zones marines protégées et des sites côtiers, partageant ses expériences et l'aide et l'information pour la résolution des problèmes ;
- Une capacité de gestion améliorée et renforcée au sein d'au moins vingt-cinq Zones marines protégées de la région ;
- Une équipe d'au moins 25 à 30 gestionnaires de zones marines protégées formées sur tous les aspects de la gestion des zones marines protégées et avec une formation et des qualifications en communication pour transmettre les connaissances aux autres et à leur équipe spécifique ;
- Des études de cas documentées sur les impacts positifs et négatifs sur les écosystèmes des récifs coralliens des pratiques de gestion marine et côtière ainsi que sur les actions recommandées pour les pratiques améliorées largement diffusées au sein des communautés locales de façon appropriée (en collaboration avec CORAL/ICRIN) ;
- Les pratiques de gestion côtière améliorée dans plusieurs sites de la région, résultant en des conditions améliorées pour les récifs coralliens associés ;
- Des réseaux sub-régionaux et régionaux coordonnés par des individus, des organisations et des institutions (comme les «points de rencontre») menant des surveillances bon marché sur les récifs coralliens pour des interventions de gestion et de contribution à GCRMN et à ReefBase ;
- Des évaluations annuelles régionales et sub-régionales sur la santé et l'état des écosystèmes des récifs coralliens, (grâce à GCRMN/ReefBase). L'évaluation devrait également être utilisée pour accroître la sensibilisation du public et guider les interventions de gestion. Cette évaluation sera largement diffusée ;
- Les informations analysées sur l'état, les conditions et la protection des récifs coralliens et leurs



menaces dans la région grâce au rapport et au matériel de « Récifs en Danger » (grâce à WRI), largement diffusées en collaboration avec CORAL/ICRIN ;

- Le modelage GIS résultera en une base de données systématique et logique pour les récifs coralliens et une estimation des risques encourus si ces menaces ne sont pas limitées ;
- Une information documentée sur la valeur socioéconomique des récifs coralliens (grâce à ICLARM) visant le grand public et les décideurs privés pour inciter au changement ;
- Une information documentée sur les instruments politiques existants dans la région et leur efficacité (par l'ICLARM) résultant en des politiques améliorées et une intervention plus importante des politiques dans de nombreux sites ;
- Un certain nombre de communautés locales avec des moyens d'existence améliorés et alternatifs complètement engagés dans la mise en œuvre de meilleures pratiques ;
- Les données et les cartes sur la distribution régionale des zones marines protégées et de leurs récifs, avec plus d'informations détaillées sur les sites de démonstration, sur les leçons tirées et sur le matériel de formation disponible grâce au site web de l'UCR, de l'UNEP-WCMC et de l'ICRIN.

## 6. BUDGET POUR L' ACTION DE LA GESTION dans la RÉGION DES CARAÏBES

					Année	Année	Année	Année	Total	
					un	deux	trois	quatre		
10 ÉLÉMENTS DU PERSONNEL DU PROJET										
1100	Projet	Personnel	Titre	Grade	f/m					
1101		gestionnaire	de projet	P1/P2		50,000	50,000	50,000	50,000	200,000
1199		Total				50,000	50,000	50,000	50,000	200,000
1200	Consultants (Description des services et activités) f/m									
1201		Recherche d'information	pour	la base de données	des ZMP	10,000	10,000	-	-	20,000
1202		évaluation et compilation		des meilleures pratiques		-	20,000	10,000	-	30,000
1203		Recherche des données	pour	l'évaluation des récifs	coralliens	10,000	20,000	10,000	-	40,000
1204		Analyse de la situation	des ZMP			10,000	10,000	-	-	20,000
1299		Total				30,000	60,000	20,000	-	110,000
1600	Déplacements officiels									
1601		Voyages sur sites				6,000	6,000	6,000	6,000	24,000
1602		Voyages pour réunions			-	4,000	4,000	4,000	4,000	16,000
1699		Total				10,000	10,000	10,000	10,000	40,000
1999	Total de l'élément					90,000	120,000	80,000	60,000	350,000

### 20 ÉLÉMENT DE SOUS TRAITANCE

2100	Sous-traitance (MOUs/Las pour les agences de coopération)									
2101		Préparation au matériel	de formation			-	10,000	20,000	-	30,000
2102		Préparation des directives	et	de la sensibilisation	du public	-	-	10,000	10,000	20,000
2199		Total				-	10,000	30,000	10,000	50,000
2200	Sous-traitance (MOUs/Las pour l'aide à l'organisation)									
2201		Assistance aux sites	en démo			50,000	50,000	-	-	100,000
2202		Assistance aux sites	cibles			33,000	50,000	50,000	40,000	173,000
2203		Surveillance et	évaluation des récifs	coralliens		80,000	60,000	60,000	60,000	270,000
2204		Moyens d'existence	durables sur les sites			-	35,000	40,000	25,000	100,000
2204		Formation locale	par les gestionnaires	des sites		30,000	30,000	30,000	30,000	120,000
1299		Total				193,000	225,000	180,000	165,000	763,000
2999	Total de l'élément					193,000	235,000	210,000	175,000	813,000

## 30 ÉLÉMENT DE FORMATION

3100	Bourses						
3101	Non-spécifié	-	10,000	10,000	10,000	30,000	
3199	Total	-	10,000	10,000	10,000	30,000	
3200	Formation de groupes						
3201	Cours des moniteurs à la formation aux ZMP	40,000	40,000	40,000	30,000	150,000	
3202	Atelier d'évaluation socioéconomique	-	40,000	-	-	40,000	
3299	Total	40,000	80,000	40,000	30,000	190,000	
3300	Réunions/conférences						
3301	Réunions régionales de l' ICRI	-	40,000	-	-	40,000	
3302	Événements de sensibil. du public	-	-	55,000	-	55,000	
3399	Total	-	40,000	55,000	-	95,000	
1999	Total de l'élément	40,000	130,000	105,000	40,000	315,000	

## 50 ÉLÉMENT DIVERS

5200	Coût des rapports						
5201	Impressions des publications	-	10,000	10,000	12,000	32,000	
5202	Dossiers de presse	-	10,000	10,000	-	20,000	
5299	Total	-	20,000	20,000	12,000	52,000	
5999	Total de l'élément	-	40,000	40,000	24,000	52,000	

<b>COÛT TOTAL du projet</b>	<b>23,000</b>	<b>505,000</b>	<b>415,000</b>	<b>287,000</b>	<b>1,530,000</b>
-----------------------------	---------------	----------------	----------------	----------------	------------------

COÛT DE SUPPORT DU PROGRAMME	16,150	25,250	20,750	14,350	76,500
------------------------------	--------	--------	--------	--------	--------

<b>COÛT TOTAL du projet</b>	<b>23,000</b>	<b>505,000</b>	<b>415,000</b>	<b>287,000</b>	<b>1,530,000</b>
-----------------------------	---------------	----------------	----------------	----------------	------------------

<b>GRAND COÛT TOTAL DU PROJET</b>	<b>339,150</b>	<b>530,250</b>	<b>435,750</b>	<b>301,350</b>	<b>1,606,500</b>
-----------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	------------------

### **Annexe 1: Critères pour la sélection des sites de démonstration**

La sélection des sites de démonstration de l'ICRAN se fera par un processus participatif et transparent, basé sur certains critères de sélection. Ces critères de sélection seront par la suite affinés avec les apports du Comité consultatif technique des régions mais comprendront les considérations suivantes :

- Représentation des unités écologiques (c'est à dire récifs coralliens et écosystèmes associés) ;
- Présence de communautés locales côtières qui utilisent les récifs coralliens et les ressources associées pour leur subsistance (de manière directe ou indirecte) ;
- Présence de problèmes actuels ou résolus et situations de conflit entre les groupes d'intérêt ;
- Exemples d'approches participatives pour la gestion (y compris la planification participative comme la planification de la gestion et la planification du zonage) ;
- Sites qui ont bien correspondu aux plans de zonage et/ou aux plans de gestion qui ont bien adhéré ou ont bien été mis en place ;
- Présence d'investissements (hôtels, centres commerciaux, petit commerce, plongée sous-marine, etc.) et possibilités d'association avec le secteur privé ;
- Signification régionale pour les sites sélectionnés pour fournir l'habitat à une grande diversité d'espèces migratoires, endémiques ou menacées ;
- Accessibilité aux visiteurs (situation géographique, infrastructure de communication, installations Internet et installations des visiteurs) et arrangements pour les démonstrations et la formation ;
- Zones où les critères de réussite de la gestion présentent un potentiel de reproduction élevés pour d'autres zones ;
- Les zones qui ont un potentiel pour contribuer – ou qui ont déjà contribué – à l'économie en vertu de la gestion de leur conservation et de leur gestion durable (c'est à dire zone de refuge ou d'alevinage, zone récréative ou zone d'intérêt pour les touristes, subsistance des habitants locaux) ;
- Sites présentant divers défis en matière d'environnement et de gestion ;
- Zones où le support social, politique et communautaire est élevé ;
- Zones où le support social, politique et communautaire est *supposé* élevé mais sacrifié à d'autres intérêts politiques ou financiers plus attractifs ;
- Sites pour lesquels un cadre institutionnel et de gestion fort existe déjà ;
- Sites pour lesquels une réelle richesse d'informations est déjà disponible, en particulier ceux qui peuvent avoir tirés des enseignements en matière de gestion (les sites qui ont été évalués ou estimés d'une façon ou d'une autre) ;
- Des sites qui ont éventuellement dirigé des programmes de surveillance et qui se sont révélés réussis en terme de protection de la biodiversité, d'augmentation de la production des pêcheries, et/ou d'avantages économiques - par le tourisme par exemple - pour les communautés impliquées ;
- Les zones qui sont culturellement ou traditionnellement importantes pour les communautés indigènes locales de la région.